

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE PRESENTATION
DU PROGRAMME LEADER 2023-2027
Mardi 25 juin 2024 – 13h30 – 15h30
Salle l'Etape de Pierrerue**

Le mardi 25 juin 2024, à 14 heures, à la salle l'Etape de la commune de Pierrerue, s'est déroulée une réunion de présentation du programme LEADER 2023-2027, présidée par Madame Marie-Pierre PONS, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Hérault, Monsieur Jean ARCAS, Président du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles et Monsieur Francis BOUTES, Président du Groupe d'Action Locale LEADER pour la période 2014-2022.

Durant l'accueil café des participants, deux films ont été projetés :

- Un film synthétisant [les projets financés sur le programme LEADER 2014-2022](#),
- Un film expliquant ce que représente [le programme LEADER sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles](#).

Monsieur Jean ARCAS a accueilli les participants en les remerciant de leur présence et en précisant l'objet de la réunion reposant sur la présentation du nouveau programme LEADER 2023-2027.

Monsieur Francis BOUTES, en introduction, a rappelé que le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles bénéficie du programme européen de développement rural LEADER depuis 2005. Trois générations du programme se sont ainsi succédé :

- LEADER+ reposait sur l'itinérance douce avec un axe fort sur la randonnée. Près de 2 000 km de sentiers de randonnées en GR ou PR ont ainsi été créés.
- LEADER 2007-2013 valorisait les sites touristiques et patrimoniaux afin de les propulser dans le marché.
- LEADER 2014-2022 impulsait un programme de diversification agricole autour des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales.

LEADER a permis de financer 505 projets totalisant 7 500 000 € de fonds, soit 500 000 € par an en moyenne.

Le programme LEADER 2014-2022 touche à sa fin puisque l'ensemble des projets doivent être achevés au 30/06/2024 pour une clôture définitive du programme au 31/12/2025. A cette date, les projets devront tous être payés par l'Agence de Services et de Paiement, autorité de paiement du programme.

Au 25/06/2024, la Région Occitanie, Autorité de Gestion des fonds européens, indiquait que 1 332 dossiers devaient être instruits en vue d'un paiement (70,1 millions d'euros à payer) répartis comme suit :

- 35% payés pour la région ex-Midi Pyrénées et 947 dossiers restant à payer,
- 71 % payés pour la région ex-Languedoc-Roussillon et 385 dossiers restant à payer.

Sur les 110 dossiers gérés par notre GAL, 9 dossiers sont en attente d'un paiement (tous les dossiers de demande de solde ont été transmis au Service Instructeur LEADER en région). Le GAL est ainsi dans de bonnes conditions pour accompagner les futurs porteurs de projets.

Monsieur Francis BOUTES a cédé la parole à Madame Corinne ROGER, Directrice Générale des Services du Pays Haut Languedoc et Vignobles, pour présenter le nouveau programme LEADER 2023-2027.

Madame ROGER a rappelé comment s'est élaborée [notre candidature](#) : à partir d'ateliers de concertation et des atouts, faiblesses, opportunités et menaces du territoire qui ont permis d'établir un plan d'actions au travers de 3 fiches actions principales (la fiche 4 étant dédiée à la coopération, la fiche 5 à l'animation du GAL).

Madame Olivia BARTHELMY est alors intervenue pour présenter et commenter ces fiches actions :

- [Fiche 1](#) : accompagner l'adaptation aux changements.

Exemple de projets attendus :

- o Etude d'impact des changements climatiques, actions de formation/sensibilisation aux changements climatiques, etc.
- o Animation en conseil en énergie partagée, installation de panneaux photovoltaïques sur bâtiments publics, schéma d'aménagement lumière, etc.
- o Schéma cyclable, acquisition de vélos électriques, acquisition de matériel hydro-économe, etc.
- o Actions de lutte contre la sédentarité, actions de prévention santé, action de déstigmatisation en santé mentale, mini-bus d'activités physiques adaptées, etc.

- [Fiche 2](#) : soutenir une économie et un système alimentaire de proximité et durable.

Exemple de projets attendus :

- o Etude sur le foncier agricole, remises en état de parcelles agricoles, aménagements et équipements de jardins partagés, analyse pédoclimatique des sols, etc.
- o Ateliers jeune public, outils pédagogiques, diagnostic de l'aide alimentaire, actions d'éducation nutritionnelle, etc.
- o Atelier ou plateforme agroalimentaire, étude logistique du transport, légumerie, etc.
- o Vitrines de produits locaux, espaces d'accueil, cafés de pays, aménagements de commerces, programmes d'animations, tiers-lieux nourriciers, points de vente collectifs, etc.

- [Fiche 3](#) : contribuer à l'amélioration et à la promotion du cadre de vie.

Exemple de projets attendus :

- o Inventaires, recherches, études archéologiques, réhabilitation de sites, itinéraires d'interprétation, animations, etc.
- o Itinéraires VTT, aménagements de sites de pratiques, labellisation d'hébergements, achats de matériels sportifs, etc.
- o Kits pour nouveaux arrivants, outils de communication, valorisation de l'offre, étude marketing, etc.



Madame Rachel TROISI a présenté la répartition prévisionnelle de l'enveloppe de 1 921 606 € de fonds LEADER alloués :

N° fiche action	Libellé de la fiche action	Montant FEADER	Montant prévisionnel contreparties publiques nationales	Total
1	Accompagner l'adaptation aux changements	400 000 €	100 000,00 €	500 000,00 €
2	Soutenir une économie et un système alimentaire de proximité et durable	400 000 €	100 000,00 €	500 000,00 €
3	Contribuer à l'amélioration et à la promotion du cadre de vie	771 000 €	192 750,00 €	963 750,00 €
4	Coopération	50 000 €	12 500,00 €	62 500,00 €
5	Animation	300 606 €	75 151,50 €	375 757,50 €
Total		1 921 606 €	480 401,50 €	2 402 007,50 €

Madame ROGER a rappelé la gouvernance du GAL articulée par la cellule d'animation, le Comité Technique et le Comité de Programmation.

[Un site internet](#) dédié au GAL a été créé afin que les membres du GAL ou toute personne intéressée par notre programme puissent trouver les informations qui les concernent.

[Un tutoriel](#) a été diffusé pour expliquer comment déposer une demande d'aide, quel est le parcours d'un projet et délivrer des informations essentielles à connaître avant de s'engager.

Mesdames Anne-Marie SOLER et Rachel TROISI, gestionnaires des fonds LEADER, ont rappelé l'importance pour les porteurs de projet de se rapprocher du GAL pour être accompagnés dans leurs demandes de financement.

Sur 47 projets déjà répertoriés sur le territoire, 22 ont été pré-déposés auprès de la région Occitanie.

Il est à noter que les projets seront sélectionnés sur la base des critères suivants :

- Partenariat dans l'élaboration ou la mise en œuvre du projet,
- Innovation,
- Pérennité / impact sur le long terme / durabilité,
- Mise en place d'un suivi de l'action ou d'un protocole d'évaluation,
- Emission de gaz à effet de serre,
- Démarches écoresponsables et sociétales.

Les [notices](#) et [grilles](#) de sélection des projets sont consultables sur le site internet du GAL.



Le programme LEADER 2023-2027 pourrait effectivement démarrer à compter de septembre 2024 dès lors que la convention de mise en œuvre du programme sera signée entre le GAL et la région Occitanie dans le courant de l'été.

Une réunion d'installation du Comité de Programmation du GAL est ainsi envisagée en octobre 2024.

Monsieur Francis BOUTES a proposé aux participants de retenir la journée du mardi 8 octobre 2024 sur leurs agendas qui pourrait s'articuler comme suit :

08 h 30 Accueil café

09 h 00 Installation du GAL :

- ✓ Election du représentant du GAL,
- ✓ Adoption du règlement intérieur,
- ✓ Désignation de deux membres du Comité de Programmation qui assisteront aux réunions du Comité Technique,
- ✓ Validation de la maquette financière,
- ✓ Validation des grilles de sélection.

09 h 30 Avis d'opportunité (12 dossiers présentés)

12 h 00 Pause déjeuner

13 h 30 Avis d'opportunité (10 dossiers présentés)

15 h 40 Calage de la date du prochain Comité de Programmation

15 h 45 Fin de la réunion

L'ordre du jour épuisé, Monsieur Francis BOUTES a clôturé la réunion à 15 h 15.

* * *







Présentation du programme européen 2023 - 2027



Mardi 25 juin 2024
Pierrerue

Le programme européen FEADER-LEADER LEADER de 2005 à 2023



LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Economie Rurale: un programme européen

- Une candidature territoriale
- Une autorité de gestion: Région Occitanie
- Une stratégie territoriale
- Des fiches-actions
- Une enveloppe financière dédiée à la mise en œuvre de la stratégie
- Une gestion par un Groupe d'Action Locale (gouvernance commune à tous les territoires en Europe)

« LEADER de 2005 à 2023 », trois programmes successifs

Le deuxième programme a mis l'accent sur les sites à valoriser : sites touristiques et sites patrimoniaux, afin de les propulser dans le marché

Le premier portait sur l'itinérance avec un axe fort sur la randonnée : cela a permis de créer sur le territoire près de 2 000 km de sentiers de randonnées en GR ou en PR



Le troisième de diversification agricole autour des Plantes à programme qui se termine a impulsé une démarche Parfum Aromatiques et Médicinales





Total des trois programmes

505 dossiers

7 500 000 € de fonds
FEADER/LEADER soit

500 000 €

par an en moyenne



Fin du programme 2014-2022

Région Occitanie, autorité de gestion

Etat des lieux sur la fin du programme:

- 34,8 % payés Midi-Pyrénées et 976 dossiers restant à payer
- 70,3 % payés Languedoc-Roussillon et 541 dossiers restant à payer

Sur notre territoire, sur 110 dossiers, 9 dossiers restant à payer

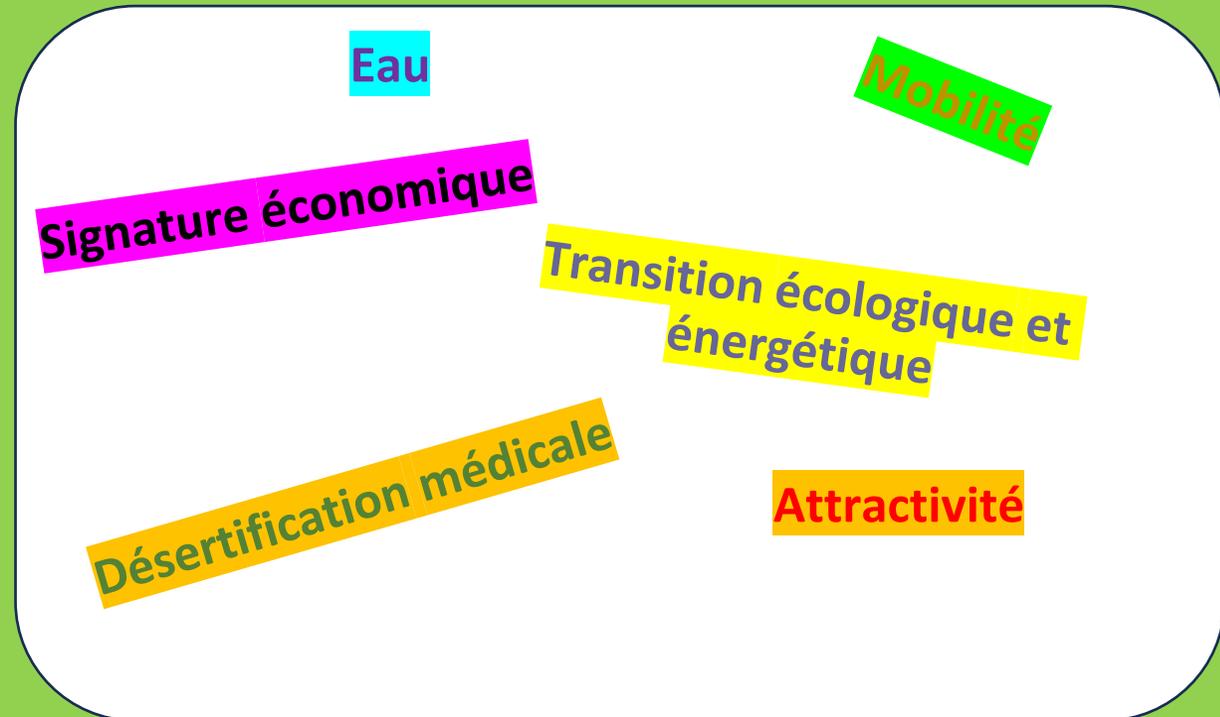
Présentation du programme européen 2023 - 2027



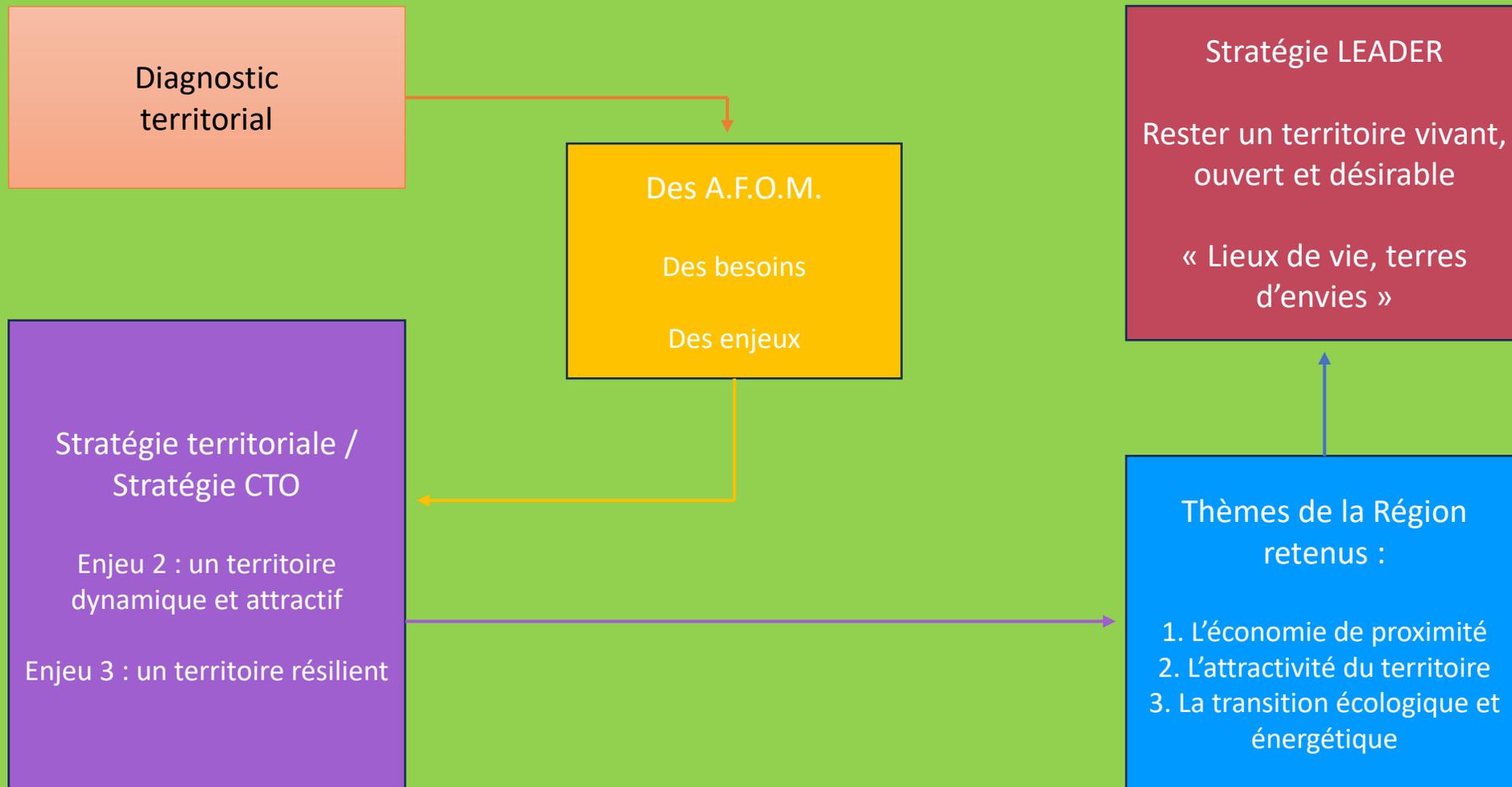
La candidature LEADER 2023 - 2027

Une concertation :

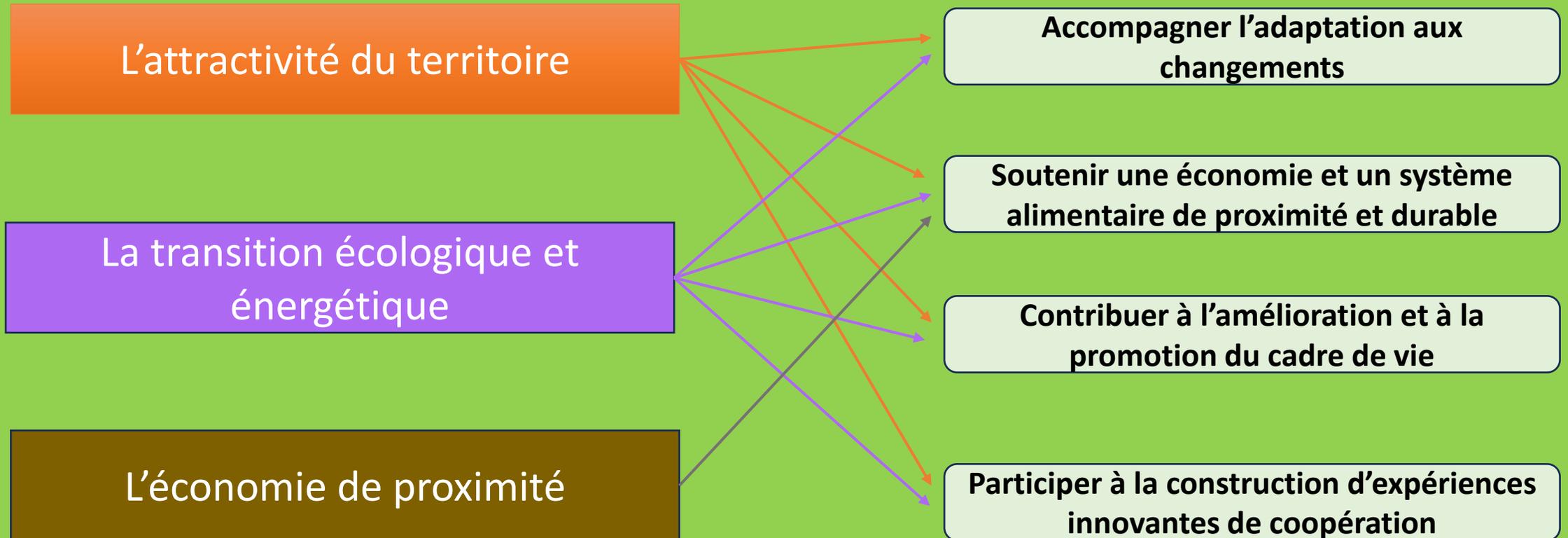
Ce sont 40 rencontres et réunions qui ont rassemblé au total près de 400 personnes pour participer à l'élaboration de la candidature.



Elaboration de la candidature



Le plan d'actions



Fiche 1:
Accompagner l'adaptation aux changements

Fiche 1 : Accompagner l'adaptation aux changements

Objectifs opérationnels



Développer la capacité à agir face aux dérèglements climatiques

- Mieux comprendre les impacts des changements à venir
- Accompagner les changements de comportement et de pratique

Contribuer à la préservation des ressources du territoire

- Accompagnement et gestion énergétique du patrimoine public
- Gestion durable de la ressource en eau, des espaces naturels, agricoles et des sites à enjeux environnementaux et touristiques

Diversifier les solutions de mobilité écologique et solidaire

- Identification des besoins et du potentiel d'offres de mobilité et de dé-mobilité
- Soutien aux équipements permettant de décarboner les déplacements

Agir sur les comportements bénéfiques à la santé

- Accompagner vers des changements de comportement bénéfique à la santé
- Animation et déploiement des actions du conseil local en santé mentale

Fiche 1 : Accompagner l'adaptation aux changements

Exemples de projets attendus



- Étude d'impact des changements climatiques, actions de formation/sensibilisation aux changements climatiques, etc...
- Animation en conseil en énergie partagée, installation de panneaux photovoltaïques sur bâtiments publics, schéma d'aménagement lumière, etc...
- Schéma cyclable, acquisition de vélos électriques, acquisition de matériel hydro économe, etc...
- Actions de lutte contre la sédentarité, actions de prévention santé, action de déstigmatisation en santé mentale, mini-bus d'activités physiques adaptées, etc...

Fiche 2 : Soutenir une économie et un système alimentaire de proximité et durable

Fiche 2 : Soutenir une économie et un système alimentaire de proximité et durable

Objectifs opérationnels



Soutenir la transition agricole

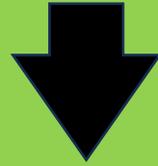
- Accompagner la préservation du foncier agricole et contribuer à l'installation sur des espaces agricoles ou espaces tests agricoles
- Soutenir la diversification agricole, l'agroécologie et l'activité agropastorale
- Créer et développer des jardins partagés destinés à une agriculture vivrière.

Contribuer au développement du mieux manger pour tous

- Soutenir les opérations visant une consommation et une alimentation qualitative et favorisant les productions locales
- Organiser territorialement l'aide et l'accès à l'alimentation pour tous.

Fiche 2 : Soutenir une économie et un système alimentaire de proximité et durable

Objectifs opérationnels



Contribuer au développement des circuits alimentaires de proximité

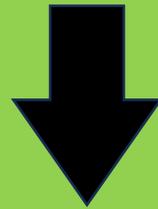
- Soutenir la transformation, le conditionnement, la logistique et le stockage à vocation collective
- Soutenir le développement de lieux collaboratifs et/ou innovants dans le domaine agricole et nourricier.

Soutenir les commerces de proximité, les lieux de vente alimentaire et de productions locales

- Soutenir la création, l'amélioration de l'accueil, la diversification et le développement de points de vente et/ou supports de vente des produits locaux
- Accompagner le maintien des commerces essentiels de proximité
- Requalifier et animer les marchés de producteurs et de plein vent.

Fiche 2 : Soutenir une économie et un système alimentaire de proximité et durable

Exemples de projets attendus

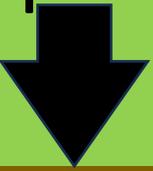


- Étude foncier agricole, remises en état parcelles agricoles, aménagements et équipements de jardins partagés, analyse pédoclimatique des sols, etc...
- Ateliers jeune public, outils pédagogiques, diagnostic de l'aide alimentaire, actions d'éducation nutritionnelle, etc...
- Atelier ou plateforme agroalimentaire, étude logistique transport, légumerie, etc...
- Vitrites produits locaux, espace d'accueil, café de pays, aménagement de commerces, programmes d'animations, tiers-lieux nourriciers, points de vente collectifs, etc...

Fiche 3 : Contribuer à l'amélioration et à la promotion du cadre de vie

Fiche 3 : Contribuer à l'amélioration et à la promotion du cadre de vie

Objectifs opérationnels



Valoriser les patrimoines dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire

- Développer et diffuser la recherche et la connaissance patrimoniales
- Accompagner la sauvegarde, la conservation, la restauration des patrimoines, sites et musées
- Développer et soutenir la médiation, la sensibilisation, l'interprétation et l'animation des patrimoines, sites et musées.

Développer le tourisme de nature

- Soutenir les offres d'activité de pleine nature
- Développer l'hébergement touristique.

Communiquer et informer sur notre offre territoriale

- Promouvoir nos offres touristiques, marques territoriales, filières économiques et savoir-faire locaux
- Participer à l'attractivité territoriale.

Fiche 3 : Contribuer à l'amélioration et à la promotion du cadre de vie

Exemples de projets attendus



- Inventaire, recherche, études archéologiques, réhabilitation de sites, itinéraires d'interprétation, animations, etc...
- Itinéraires VTT, aménagements de sites de pratiques, labélisation d'hébergements, achat de matériels sportifs, etc...
- Kit nouveaux arrivants, outils de communication, valorisation de l'offre, étude marketing, etc...

Éléments communs aux trois fiches

Lien/articulation avec les autres stratégies et outils

- Contrat Territorial Occitanie (avec plusieurs bourgs-centres Occitanie)
- Contrat de Relance et de Transition Écologique (avec plusieurs Petites Villes de Demain)
- Plan Alimentaire Territorial et stratégie agricole du PHLV
- Vignobles et Découvertes
- Contrat Local de Santé et de Santé Mentale
- Pays d'art et d'histoire
- Plan de mobilité simplifié
- TEPOS.

Les montants et taux d'aides applicables

- Taux maximal d'aides publiques :

- 80% sous réserve du régime d'aide d'Etat applicable et sous réserve du respect de la législation nationale et européenne.

- Taux de cofinancement du FEADER : 80% de la dépense publique cofinancée.

- Taux d'intervention du FEADER minimum : le FEADER doit représenter a minima 15% de l'assiette éligible retenue.

- Plancher de l'aide FEADER (applicable à l'instruction de la demande d'aide) :

- Collectivités et leurs groupements, autres établissements publics : 10 000 €
- Personnes physiques, entreprises, associations, fondations : 4 000 €

- Plafond de l'aide FEADER : 50 000 €

Les bénéficiaires



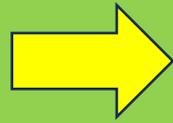
- Acteurs locaux porteurs d'un projet s'inscrivant dans la stratégie LEADER quelle que soit leur forme juridique à l'exception des particuliers
- Bénéficiaires spécifiques pour l'objectif opérationnel « Accompagnement et gestion énergétique du patrimoine public » : Seules les sociétés locales de production d'énergies renouvelables coopératives et citoyennes déjà constituées, les collectivités territoriales ou leurs établissements publics et les associations de préfiguration sont éligibles.

Maquette financière 2023-2027

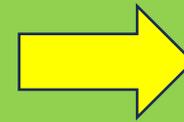
N° fiche action	Libellé de la fiche action	Montant FEADER	Montant prévisionnel contreparties publiques nationales	Total
1	Accompagner l'adaptation aux changements	400 000 €	100 000 €	500 000 €
2	Soutenir une économie et un système alimentaire de proximité et durable	400 000 €	100 000 €	500 000 €
3	Contribuer à l'amélioration et à la promotion du cadre de vie	771 000 €	192 750 €	963 750 €
4	Coopération	50 000 €	12 500 €	62 500 €
5	Animation	300 606 €	75 151,50 €	375 757,50 €
	TOTAL	1 921 606 €	480 401,50 €	2 402 007,50 €

La gouvernance

Cellule
d'animation du
GAL
(cellule
administrative)



Comité
technique
(instance de
notation)



Comité de
programmation,
seule instance
de décision
(membres élus
et membres
privés)

Information et communication: un site internet



**Groupe d'Action
Locale Pays Haut
Languedoc et
Vignobles
Lieux de vies,
terre d'envies**

Mon projet peut-il être financé ?

Consultez les modalités de financement correspondant à votre projet à partir des fiches actions, des notices et des grilles de sélection des projets.

Je consulte les fiches actions

Je consulte les notices

Je consulte les grilles de sélection des projets



Je dépose ma fiche projet

Remplissez tous les champs du formulaire avant de nous communiquer votre projet.

Je dépose ma fiche descriptive de l'opération



- La candidature
- Les fiches actions
- La gouvernance
- Les grilles d'évaluation
- Un teaser (explication sur les démarches afin de déposer un dossier de demande d'aide)
- La fiche descriptive de l'opération (fiche à déposer en ligne)
- Les projets financés par Leader (résumé films)
- L'actualité Leader

Vie d'un dossier et méthode



Liste des dossiers déposés ou à déposer

Nombre de dossiers	N° fiche action	Intitulé dossier	M.O
1	1	Animateur CRTE Conseil en énergie auprès des collectivités	Pays HLV
2	1	Schéma d'accueil et découverte OGS	Pays HLV
3	1	Elaboration du dossier de candidature label OGS	Pays HLV
4	1	Assistance architecturale et paysagère (année 2 et 3)	Pays HLV
5	1	Observatoire photographique OGS	Pays HLV
6	1	Développer l'autonomie énergétique des communes	Pays HLV
7	1	Attractivité médicale	Pays HLV
8	1	Exposition photographique itinérante sur la santé santé mentale	Pays HLV
9	1	Schéma mobilité active	CdC Sud Hérault
10	1	Schéma mobilité active	CdC Du Minervois au Caroux
11	1	Schéma mobilité active	CdC Grand Orb
12	1	Espace info mobilité inclusive	GEFOSAT
13	1	Contrat local de santé mentale	Pays HLV
1	2	Pour une alimentation sociale et solidaire sur le PAT HLV	Pays HLV
2	2	Rénovation d'une bâtisse pour le déplacement de la boulangerie de Siran	Commune de Siran
3	2	Création de jardins partagés	Commune de Puisserguier
4	2	Aménagement de l'épicerie "La Croisette"	Commune de Montouliers
5	2	Soutien et reconquête du monde agricole	Pays HLV
6	2	Création de jardins partagés	Commune de Villespassans
7	2	Création de jardins partagés	Commune de St Génies de Fontedit
8	2	Redynamisation de l'épicerie de Colombières sur Orb	Commune de Colombières sur Orb
1	3	Etude préalable à la réhabilitation de divers ouvrages patrimoniaux	CdC Les Avant-Monts
2	3	Itinéraire patrimonial Pezènes les Mines	CdC Grand Orb
3	3	Mise en valeur du site castral de Roquessels - Tr 3	CdC Les Avant-Monts
4	3	Confortement et restauration de l'Eglise St Saturnin	Commune de La Tour sur Orb
5	3	Restauration de la chapelle de St Jean de Dieuville (dite Eglise du trou)	Commune de St Jean de Minervois

Liste des dossiers déposés ou à déposer

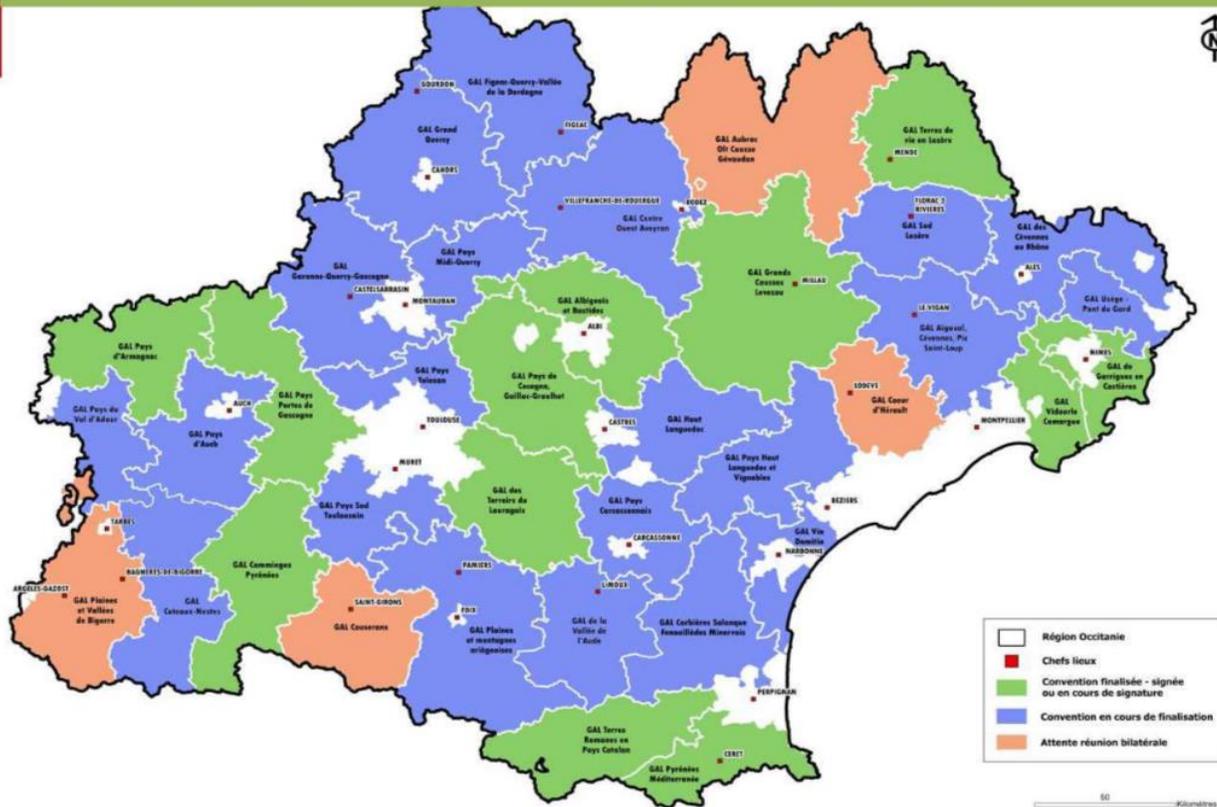
6	3	Restauration de l'Eglise Ste Marie de Soumartre	Commune de Faugères
7	3	Restauration de l'Eglise St Christophe	Commune de Faugères
8	3	Paysages culturels du PAH 2024-2025	Pays HLV
9	3	Poste attaché de conservation des musées	Pays HLV
10	3	Développement et animation des activités de pleine nature	Pays HLV
11	3	Etude de gestion de la fréquentation du site de Réals	Pays HLV
12	3	Inventaire du patrimoine sur le territoire du Pays HLV	Pays HLV
13	3	Fascinant week-end et rendez-vous au Pays, autour des productions locales	Pays HLV
14	3	Positionnement marketing autour du GR de Pays Tours en Minervois, St Chinian, Faugères	CdC Les Avant-Monts
15	3	Etudes juridiques du projet d'aménagement et de valorisation touristique du hameau de Dio	CC Grand Orb / Pays HLV
16	3	Itinéraire patrimonial Lunas	CdC Grand Orb
17	3	Itinéraire patrimonial St Chinian	Commune de Saint Chinian
18	3	Itinéraire patrimonial Olargues	Commune d'Olargues
19	3	Itinéraire patrimonial La caunette	Commune de La Caunette
20	3	Inventaire des moulins du Pays HLV	Association Les Arts Vailhan
21	3	Récolement des collections du musée de la préhistoire régionale	CdC du Minervois au Caroux
22	3	Restauration et valorisation du site de Notre Dame de Nize (FEDER en attente)	Commune de Lunas
23	3	Restauration de la Tour Porte de La Caunette	Commune de La Caunette
24	3	Restauration et mise en valeur de la chapelle de la Voulte	Commune de Mons la Trivalle
25	3	Restauration de l'Abbatiale Ste Marie	Commune de Quarante
1	5	Animation GAL 2024-2025	Pays HLV

Critères de sélection



- Partenariat dans l'élaboration ou la mise en œuvre du projet
- Innovation
- Pérennité/Impact sur le long terme/Durabilité
- Mise en place d'un suivi de l'action ou d'un protocole d'évaluation
- Emission de gaz à effet de serre
- Démarches écoresponsables et sociétales

LEADER GAL 23-27 – Etat d’avancement au 21 mai 2024



Etat d’avancement du programme et Calendrier de démarrage

- Signature de la convention entre la région et le territoire (entre juillet et septembre)
- Séance d’installation du Comité de programmation du Groupe d’Action Locale Haut Languedoc et Vignobles (octobre 2024)

Séance d'installation du Comité de programmation

8h30 Accueil café

9h00 Installation du GAL:
- élection du Président,
- adoption du règlement intérieur,
- désignation de deux membres du CP qui assisteront aux COTECH,
- validation de la maquette financière,
- validation des grilles de sélection.

9h30 Avis d'opportunité
- 12 dossiers présentés

12h00 Pause déjeuner

13h30 Avis d'opportunité
- 10 dossiers présentés

15h40 Calage de la date du prochain CP

15H45 Fin de la réunion - visite de site

Restauration de la Chapelle
SAINT-ANDRÉ DE RIEUSSEC
à AVÈNE



Merci pour votre participation

Mise en valeur
DES PLAFONDS PEINTS
de PUISSERGUIER



Valorisation
DU MOULIN
de FELINES-MINERVOIS



Conception et création
du "COMPORTE"
SAC À DOS VIGNERON



Etude et promotion
du GR DE PAYS®
Tours en MINERVOIS, ST-CHINIAN FAUGÈRES



Découverte de la biodiversité
en mode slow
à la MAISON DE L'ABEILLE

